

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3056 - LUNDI 30 OCTOBRE 2017

SITUATION AU CHU

Des ONG
interpellent le
gouvernement

Une soixantaine d'Organisations de la société civile a, dans une déclaration rendue publique le 27 octobre, exhorté le gouvernement à tout mettre en œuvre pour une reprise effective et définitive du travail dans le plus grand établissement sanitaire du Congo où seul un service minimum fonctionne depuis plusieurs semaines.

Tout en relevant le caractère sacré de la personne et le droit aux soins de santé de qualité pour tous, ces ONG ont invité le ministère de la Santé à s'impliquer davantage pour résoudre cette situation.

Page 5



Quelques représentants des ONG

CONGO-HISTOIRE

Brazzaville célébrée toujours comme capitale
de la France libre

Les officiels lors de la conférence

Profitant du séjour au Congo des parlementaires français du Groupe de liaison Afrique-Europe dont il a été le chef de la délégation, l'ancien Premier ministre français, Dominique de Villepin, a co-animé avec des personnalités congolaises une conférence sur le rôle du conseil de France de l'Empire.

Cette conférence qui coïncidait avec la célébration du 77^{ème} anniversaire de l'Appel du général De Gaulle depuis Brazzaville alors capitale de la France libre, avait vocation à rafraîchir la mémoire collective.

« Ce qui vient d'être fait ce jour est une réponse éloquente au risque encouru par la fugacité de notre mémoire souvent encombrée par beaucoup de choses déformées, futiles et dérisoires. Les exposés qui se sont succédé restituent la bonne monnaie, c'est-à-dire tout ce qui méritait d'être connu comme leçon de vie », a déclaré le Premier ministre, Clément Mouamba.

Pages 2 et 3

DÉVELOPPEMENT
AGRICOLELe Padef forme
sur la valorisation
des produits
dérivés
du manioc

Dans le cadre du Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef), une formation vient d'être organisée au profit des prestataires, des directeurs départementaux de l'agriculture, de l'urbanisme et de l'habitat en vue de renforcer les capacités des acteurs clés impliqués dans le montage des microprojets bancables sur la transformation et la valorisation des produits dérivés du manioc.

Page 5

IDÉES
PHILOSOPHIQUES
ET SOCIALESRencontre
autour de
l'initiation

Page 7

ÉDITORIAL
Conseil

Page 2

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

La Crème veut sauver
l'année académique
2017-2018

Préoccupée par la grève qui affecte depuis plusieurs mois le bon fonctionnement de l'Université Marien-Ngouabi, la Crème, une association regroupant d'anciens étudiants, a échangé avec les plus jeunes sur cette problématique qui fait craindre une année académique blanche. Les principales préoccupations des étudiants se résumant au non-paiement de la bourse, aux difficultés d'accès aux stages et au délabrement des campus universitaires, la Crème s'est engagée à rencontrer, dans un bref délai, les autorités compétentes pour sauver l'année académique 2017-2018 quand bien même celle qui s'achève pose problème.

Page 7

ARTS PLASTIQUES

Yaba Gotène plaide pour la reconnaissance
de l'œuvre de son père

Fille aînée du peintre congolais, Marcel Gotène (notre photo), Yaba Gotène qui préside la Fondation éponyme s'active, avec l'appui de sa famille, des parents et des mécènes pour donner au grand artiste que fut son père, la place qu'il mérite sur la scène mondiale. Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, elle dévoile les objectifs et les missions que vise sa Fondation et invoque la création en vue d'un espace Marcel-Gotène, un des lieux privilégiés vers lequel afflueront demain les Congolais mais aussi les étrangers qui viennent à Brazzaville.

Page 16



ÉDITORIAL

Conseil

Nous n'avons évidemment pas de conseil à donner aux riches familles étrangères qui détiennent en France des biens mobiliers ou immobiliers, mais nous ne saurions trop leur suggérer de se retirer au plus vite d'un pays dont la justice donne raison à des organisations non gouvernementales sulfureuses dont les desseins, qui n'ont rien de morale, sont en réalité purement politiques. Le verdict que le tribunal de Paris vient de prononcer à l'encontre de Teodorin Obiang dans l'affaire dite des « biens mal acquis » - trois ans de prison avec sursis, trente millions d'euros d'amendes, confiscation des biens ! - prouve, en effet, que toutes les personnalités étrangères sont désormais menacées par une justice néocoloniale qui ne dit pas son nom.

Qu'elles soient saoudiennes, qataris, russes, américaines, chinoises, coréennes, brésiliennes, africaines ou autres toutes les familles qui possèdent en France des terres, des immeubles, des propriétés, des œuvres d'art, des meubles de prix peuvent désormais être traînées devant les tribunaux de l'Hexagone par n'importe qui et pour n'importe quoi. Dès lors qu'elles sont étrangères au pays de Descartes - lequel doit se retourner dans sa tombe tant est absurde le jugement rendu vendredi à Paris contre un dirigeant de la Guinée Equatoriale ! -, elles constituent une cible idéale pour des institutions qui prétendent agir au nom de la bonne gouvernance, mais dont l'opacité financière est plus qu'inquiétante.

Alors que le nouveau président français, Emmanuel Macron, s'emploie à renouer des relations de confiance avec l'Afrique, et plus largement d'ailleurs avec le Tiers-monde, la condamnation du fils du président de la Guinée Equatoriale risque de porter un coup fatal à l'un des piliers de sa politique extérieure. Elle est perçue d'ores et déjà, dans toutes les capitales du continent, comme une ingérence inacceptable et, fait plus grave, comme une menace adressée ouvertement à tous ceux qui investissent à titre personnel sur le sol français. A plus ou moins long terme, elle conduira inévitablement la plupart des dirigeants étrangers à se retirer d'un territoire qu'ils jugeaient jusqu'alors sûr et protégé.

Qu'attend donc l'Etat français, qui en a les moyens, pour exiger des ONG à l'origine de ce très inquiétant dérapage, qu'elles mettent un terme à leurs agressions judiciaires et médiatiques contre ses plus solides partenaires ?

Les Dépêches de Brazzaville

HÔTEL DE VILLE

Roger Christian Okemba et Dominique de Villepin évoquent « l'Appel de Brazzaville »

A la tête d'une délégation des parlementaires de son pays en séjour au Congo, l'ancien Premier ministre français a été reçu en audience, le 27 octobre à son cabinet de travail, par le maire de la ville capitale.

La délégation française est en séjour en terre congolaise dans le cadre de la célébration du 77^e anniversaire de « l'appel de Brazzaville ». Parlant de l'histoire commune de la France et du Congo ainsi que de leurs villes capitales respectives, Dominique de Villepin a rappelé que « Brazzaville a été choisie par le général De Gaulle comme cette ville à partir de laquelle, il pouvait s'exprimer à l'ensemble des citoyens du monde pour donner une voix à la volonté française de ne pas céder à la défaite. Avec beaucoup d'émotions, nous avons pu évoquer cette histoire avec le maire de Brazzaville pour célébrer cette haute figure du général De Gaulle, comme citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville ». Cet « appel de Brazzaville » - qui recevra un large écho à travers tout le continent - lancera le processus d'assimilation en faveur des colonies et ouvrira par la suite, la voie aux indépendances. « C'est une grande émotion de voir ainsi reconnu, au cœur de notre histoire, le rôle et l'importance du général De Gaulle. On ne peut pas évoquer le nom de Brazzaville sans évoquer un autre grand Français, Savorgnan De Brazza, la fi-



Roger Christian Okemba et Dominique de Villepin (Adiac)

gure du général De Gaulle et cette longue amitié qui unit les peuples congolais et français. Pour dire que dans les moments heureux et les moments difficiles, les Congolais ont été auprès de nous et nous Français souhaitons aussi apporter notre contribution au développement de cette histoire commune qui reste encore à écrire pour de nombreuses pages. Vous pouvez compter sur la mobilisation de la France au côté du Congo », a déclaré Dominique de Villepin. Peu avant l'arrivée de la délégation des parlementaires français en terre congolaise, le Conseil départemental et municipal de Brazzaville avait adopté une délibération élevant au rang de citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville des citoyens français. Parmi ceux-ci, le général Charles De Gaulle, ancien président de la République

Française, et le sergent Malamine Camara, d'origine sénégalaise et fidèle compagnon de Pierre Savorgnan De Brazza qui ont été élevés à titre posthume.

Cette distinction de citoyen d'honneur est un titre accordé par une municipalité ou un pays à une personne de l'étranger dont elle veut honorer les mérites ou pour la remercier des services rendus.

La délégation des parlementaires a également visité à l'hôtel de ville, des bustes, toiles et fresques du général De Gaulle pavoisées par les services du protocole de cette institution pour témoigner un accueil chaleureux à leurs invités. Ils ont déposé une gerbe de fleur au square De-Gaulle, un lieu historique pour les peuples de ces deux pays situé dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

77^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CONSEIL DE DÉFENSE DE L'EMPIRE

La France libre et le général De Gaulle au centre des échanges à Brazzaville

La commémoration de l'événement a donné lieu, le 27 octobre dans la capitale congolaise, une conférence publique sur le thème « Le général De Gaulle et Brazzaville » animée par des parlementaires français réunis au sein du Groupe de liaison Afrique-Europe.

La manifestation avait pour but de rafraîchir la mémoire collective. En effet, au cours de la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945), le général De Gaulle refusant de reconnaître la victoire de l'Allemagne sur la France, avait décidé de proclamer Brazzaville comme capitale de la France libre et créait par la même occasion le Conseil de défense de l'Empire.

Cet événement, a indiqué le Premier ministre congolais, Clément Mouamba-à qui revenait la charge de délivrer le discours de clôture de la conférence publique, marque une histoire forgée dans les périls de la guerre, dans les larmes et le sang qui ont scellé à jamais le sort du peuple français à celui de quelques pays africains. « Ce qui vient d'être fait ce jour est une réponse éloquente au risque encouru par la fugacité de notre mémoire souvent encombrée par beaucoup de choses déformées, futiles et dérisoires, comme disait le théoricien : la mauvaise monnaie qui chasse la bonne. Les exposés qui nous ont été servis nous restituent la bonne monnaie, c'est-à-dire tout ce qui méritait d'être connu comme leçon de vie », a déclaré Clément Mouamba.



Les participants (Adiac)

De son côté, l'ancien Premier ministre français, Dominique De Villepin, qui avait la charge de développer le sous-thème « Brazzaville dans le destin du général De Gaulle », a exhorté les Africains en général et les Congolais en particulier à capitaliser cet événement historique pour l'inscrire dans le cadre des relations de coopération avec la France.

Par ailleurs, l'orateur a indiqué que le défi actuel se résume à créer des conditions d'un destin commun entre l'Europe et l'Afrique dans le respect mutuel des différences particulières. En

outre, De Villepin a mis à profit cette occasion pour inviter les Africains et les Européens à souder les murs de la solidarité dans un monde traversé par des actions terroristes diverses et déplorables, qui retardent, a-t-il reconnu, le développement des Etats. C'est dans ce contexte qu'il a souhaité que les pays africains devraient ériger une architecture sécuritaire interétatique efficace. Prenant la parole à son tour, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a invité les Français et les Congolais à se mettre ensemble pour sauver les

lieux de mémoire de leur histoire commune, entre autres le Centre de formation et de recherches en arts dramatique (Cfrad) qui

« ...tout naturellement, le général De Gaulle ne pouvait percevoir la radiophonie autrement que comme un moyen déterminant pour la survie de cet espace politique et militaire qu'il venait de gagner en Afrique centrale ; un espace qui restait à être structuré. Il fallait le faire valoir aux alliés comme le signe supplémentaire du redressement national », a noté Jérôme Ollandet.

Au cours des échanges, plusieurs intervenants ont relevé le fait qu'aujourd'hui, le Congo ne semble pas être considéré comme nation ayant servi de base arrière pour la France pendant la Deuxième Guerre mondiale. D'autres se sont interrogés si ce pan d'histoire congolo-française est enseignée dans les écoles et universités de France.

Réagissant à cette question, le Pr Théophile Obenga, qui avait présenté et introduit le thème principal de la conférence, a exhorté les Africains en général et les Congolais en particulier d'être plus engagés à revendiquer leurs droits dans différents secteurs de la vie. Les autres, a-t-il renchéri, ne le feront pas à leur place. Même s'ils le font, a-t-il ajouté, la tonalité de la revendication ne sera pas la même.

Roger Ngombé

abrita, en 1944, la conférence de Brazzaville, et bien d'autres, a-t-il insisté, avant de reconnaître que c'est à Brazzaville que le général Charles De Gaulle posa les jalons d'une France fière et victorieuse en 1940.

Le Pr Jérôme Ollandet, qui développait le sous-thème « Radio Brazzaville dans le processus de la libération », a reconnu le rôle joué par ce puissant moyen de communication pour la victoire de la France. La Radio, a-t-il indiqué, permettait à faire comprendre aux alliés et au monde que la France n'est pas totalement vaincue.

LE FAIT DU JOUR

L'échangeur de «Kéba na virage»

On était en période de vaches grasses, quand le vent d'optimisme occupait la pensée des Congolais, l'œuvre accomplie du côté de Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville, désormais doté d'un échangeur, mobiliserait des foules à son inauguration. Surtout si on était tenté d'en donner une ampleur des grands jours, comme autrefois. Par le fait de l'émaciation des vaches, le regard des gens devenant oblique, les oreilles un peu dures, la pensée un peu tordue, l'échangeur de «Kéba na virage», pourtant une belle œuvre, a paru ne pas épouser son temps. Mais c'est une grande erreur.

Par ces temps qui courent, difficiles, comme on sait, cette voie en cerceau, remarquablement en hauteur mérite que l'on y jette un

œil plutôt avenant. Car peu à peu, Brazzaville se vêtait d'atours qui lui confèrent une fière allure, par ces petites accumulations incessantes d'infrastructures routières l'érigent en un lieu de référence. Sachant que les travaux de cet échangeur commencé depuis un assez long moment s'éternisaient, les Brazzavillois s'étaient pris presque à maudire l'ouvrage. Ils pointaient en particulier le fait que les voies en construction étaient beaucoup trop étriquées, qu'il ne valait la peine d'attribuer quelque vertu à ceux qui s'y afférait. Liberté de parole !

En tout état de cause, il y en a qui ne modifieront pas leur jugement à l'égard de cette route à échangeur qui, il faut tout de même le souligner, ne soumet pas le chauffeur, à bord de sa voiture, à des torsions inimaginables pour la gravité et y descendre. Ce qu'elle n'autorise pas, et cela semble lo-

gique, ce sont les dépassements inespérés comme les automobilistes de la capitale congolaise les adorent. Vous le tentez, vous ne le pourrez, car même possédant un permis en « mbéba », vous hésitez sagement et ne vous y engagez pas.

A l'évidence, l'échangeur de «Kéba na virage» n'a rien de commun avec les autoroutes vertigineuses de Los Angeles, de Paris ou d'autres plus grandes villes du monde. Et si l'on ajoute le fait que finalement, plusieurs voiries intérieures de Brazzaville sont obstruées par des crevasses et des nids de poule, ceux qui jouent de la clause du pessimisme auront de quoi poursuivre la description d'une ville qui peine à s'embellir. Mais ils n'émousseront pas la satisfaction des usagers qui ont salué l'avènement de cet échangeur avec soulagement. Ne fût-ce que

parce qu'il désengorge la circulation routière à ce niveau.

On devrait, d'ailleurs, instruire les riverains et d'autres curieux sur les mesures de sécurité concernant l'ouvrage, car nombreux sont ceux qui restent perchés sur les bords sans se rendre compte qu'ils s'exposent à d'éventuelles mésaventures.

A propos toujours de l'embellissement de Brazzaville vu sous ce seul angle des routes de ce type, peut-être dans les mois à venir, ne disons pas quand exactement, mais cela arrivera, assistera-t-on à la jonction de la bretelle du Pont de l'Indépendance en bordure du fleuve Congo, avec sa jumelle qui ralliera le pont du Djoué à partir de la Case de Gaulle. Parce que les techniciens semblent toujours à l'œuvre de ce côté-là. Attendons.

Gankama N'Siah



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Plan d'investissement de la Stratégie Nationale REDD+ de la République du Congo s'ouvre aux commentaires du public
Brazzaville, le 19 octobre 2017

Du 20 au 27 octobre 2017, le ministère de l'Économie forestière invite les commentaires du public sur le Plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+.

Pour tout commentaire ou question éventuelle, nous contacter à l'adresse suivante : consultationspireddcongo@gmail.com

Validé dernièrement par les parties prenantes nationales, à Brazzaville, le Plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+ de la République du Congo vise à centraliser, canaliser et coordonner les fonds internationaux, nationaux, publics et privés destinés à appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+. En d'autres termes, il s'agit de structurer un cadre programmatique pour accueillir les investissements liés aux activités REDD+, tant sectorielles qu'habilitantes.



Le Plan d'Investissement constitue donc le cadre de référence des actions qui seront mises en œuvre dans la période 2018-2025 et portant sur la réduction des émissions liées à la déforestation, la dégradation forestière et sur l'ac-

croissement des stocks de carbone sur l'ensemble du territoire national. Il recense les activités en cours en lien avec la mise en œuvre de la stratégie nationale et identifie un portefeuille de programmes et de projets constitués

d'activités complémentaires et diversifiées conçus pour mettre en œuvre la stratégie nationale.

Ces programmes prioritaires seront financés au travers des financements bilatéraux et multilatéraux existants (AFD, UE, AID-BM, FEM, etc.), proposés aux financements issus de fonds climatiques dont le Programme d'Investissement forestier (PIF), l'Initiative pour les Forêts d'Afrique centrale (CAFI), et le Fonds vert climat (FVC), et proposés à des financements futurs en provenance des bailleurs multilatéraux et bilatéraux et du secteur privé.

Le Plan d'investissement se décline en quelques programmes habilitants et géographiquement intégrés pour la période 2018-2025 et soumis aux financements PIF (Programme d'investissement forestier) et CAFI (Initiative des forêts d'Afrique centrale).



NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

**100%
pratique**

**Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique**

Choisissez vos jours

- lundi à vendredi
- samedi à dimanche

Choisissez votre formation

- en groupe
- ou personnalisé

Prix abordable

35 000 à 75 000 F/mois

Début des formations : 16 oct. 2017

Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F



06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo /

FAUNE

Cinq braconniers s'évadent de la maison d'arrêt de Ouessou

Césaire Mikazoe, Jean Zidou, Jean Bassia, Eric Mbemba et Gildas Bendi, condamnés à des peines d'emprisonnement allant de trois à cinq ans et à de lourdes amendes, se sont enfouis dans la nuit du 25 octobre aux environs de 1h. Les délinquants, quatorze au total avec neuf autres détenus, sont actuellement recherchés par la police. L'évasion de ces prisonniers vient une fois de plus soulever la question de la vétusté des établissements pénitentiaires dans le pays et les mauvaises conditions de détention. A en croire une source proche de la maison d'arrêt de Ouessou, les prisonniers ont cassé facilement un vieux mur pour quitter les lieux nuitamment.

Fortuné Ibara

PROMOTION DES PME

Partage d'expériences entre les guichets uniques des deux Congo

Une délégation des cadres du Congo-Kinshasa évoluant dans le domaine, a séjourné pendant une semaine à Brazzaville dans le cadre du renforcement des capacités à travers un stage d'immersion auprès du Centre des formalités administratives des entreprises (CFE).

La mission de travail des cadres des Petites et moyennes entreprises (PME) de la République Démocratique du Congo (RDC) a été conduite par le Pr Amisi Harady, directeur du Guichet unique de la création d'entreprises (Guce) dans ce pays. Elle a été axée sur les échanges d'expériences entre les deux structures homologues travaillant dans la promotion des PME et la facilité de faire les affaires.

Le Pr Harady a indiqué que ces échanges d'expériences constituent un enrichissement mutuel dans l'optique de l'établissement des rapports de coopération. « Nous sommes venus voir comment nous pouvons faire ensemble pour améliorer notre



Armand Bienvenu Vouidibio présidant la séance de travail (Adiac)

mode de fonctionnement, pour faciliter le processus de création d'entreprises, pour procurer du plaisir aux opérateurs économiques et favoriser le développement des affaires dans nos pays respectifs », a déclaré le directeur du Guce, ajoutant que le guichet unique de la RDC, créé en 2013, entend s'imprégner des modalités d'identification et de suivi des entreprises en vigueur

au Congo Brazzaville.

En effet, le CFE du Congo va bientôt connaître une profonde transformation dans son dispositif d'appui aux PME, passant du statut de structure administrative à celui d'une société autonome. L'Agence congolaise pour la création d'entreprises, créée par la loi n°16-2017 du 30 mars 2017, permettra de faciliter la procédure, le délai, les frais officiels pour engendrer

une entreprise au Congo-Brazzaville. La nouvelle agence, dont l'inauguration est attendue dans les prochains jours en remplacement du CFE, contribuera également à faciliter et simplifier les formalités d'enregistrement et d'évolution des entreprises, à travers la « dématérialisation » et la « digitalisation » des services complémentaires.

Les efforts entrepris par ces deux pays frères visent l'amélioration du climat des affaires. Les deux Congo sont mal notés, selon le dernier classement Doing Business, sur la facilité de entreprendre les affaires : la République du Congo (177^e) et la RDC (184^e), sur les 190 pays étudiés.

Notons que le stage d'immersion des cadres du Guce de la RDC s'est achevé, le 27 octobre, par une séance de travail présidée par le directeur de cabinet de la ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel, Armand Bienvenu Vouidibio, en présence du directeur général du CFE, Daniel Mikia-Deba.

Fiacre Kombo

VALORISATION DES PRODUITS DÉRIVÉS DU MANIOC

Formation des acteurs engagés dans le domaine

Dans le cadre du Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef), un atelier de formation a été organisé, du 23 au 27 octobre à Brazzaville, sur le logiciel de montage des microprojets de transformation et de valorisation des produits dérivés du manioc.

La formation a réuni les directeurs départementaux de l'agriculture, de l'urbanisme et de l'habitat, les experts du Padef et autres acteurs. Elle a été animée par un consultant international, Mamadou Niang. L'objectif de étant de renforcer les capacités des acteurs clés impliqués dans le montage des microprojets bancables sur la transformation et la valorisation des produits dérivés du manioc.

Les participants ont réalisé une simulation de montage de microprojets à partir du logiciel, afin de s'assurer de la fonctionnalité des liaisons entre les différentes feuilles de saisie et de résultat. Les six feuilles de saisie du logiciel permettent

d'évaluer le chiffre d'affaires, les charges, l'investissement, les ressources humaines, les emprunts et le schéma de financement.

Les autres éléments du logiciel sont générés de manière automatique, grâce aux informations saisies. Ces données générées automatiquement concernent, entre autres, les impôts, les amortissements, le compte d'exploitation provisionnel, la rentabilité et la valeur actuelle du projet. Un guide accompagnant le logiciel a été mis à la disposition des participants. Le Padef a mis sur pied un fonds destiné à appuyer des microprojets de valorisation des produits dérivés du manioc tels les cossettes de manioc (foufou), les pains de manioc (chikwangue) et le gari. S'exprimant au nom des prestataires du domaine, Bienvenu Justin Moyo a « réitéré leur disponibilité à répondre aux préoccupations et aux exigences du Padef ».

Le coordonnateur du Padef, Benjamin Dira, s'est réjoui de la mise à disposition du logiciel, marquant le clou des travaux préparatoires à l'opérationnalisation du fonds dédié à la valorisation des microprojets des produits dérivés du manioc. Il a exhorté les prestataires à en faire usage, tout en invitant les facilitateurs et responsables des antennes départementales du Padef à faire preuve de professionnalisme dans l'encadrement des bénéficiaires.

Cofinancé à hauteur de 9,8 millions de dollars américains, soit environ 5 milliards de francs CFA par le gouvernement congolais et le Fonds international de développement agricole, le Padef vise à renforcer l'accès des petits producteurs à des technologies agricoles et halieutiques appropriées de production, de transformation, de stockage et de conservation. Il a démarré en juillet 2013 pour s'achever le 30 mars 2019

Christian Brice Elion

SANTÉ

Des ONG préoccupées par la crise que traverse le CHU

Une soixantaine d'associations de la société civile a rendu public, le 27 octobre à Brazzaville, une déclaration dans laquelle elle exhorte le gouvernement à résoudre rapidement la situation qui prévaut dans le plus grand centre hospitalier du pays.

La Convention nationale des droits de l'Homme (Conadho), l'Observatoire congolais des droits de l'Homme, l'Association pour la défense de l'univers carcéral et bien d'autres se sont dits préoccupés par la crise que connaît le Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville depuis quelques mois. Par la voix d'Aimé Arnel Maléla de la Conhadho qui a lu la déclaration, ces organisations non gouvernementales (ONG) notent que la situation de la santé des Congolais, loin de s'améliorer, est plus préoccupante que jamais et il faut y apporter le remède.

« Le droit à la vie est inhérent à la personne humaine. »

Les ONG ont relevé que la vie de la personne humaine est sacrée au regard de l'article 6 du Pacte international relatif au droit civil et politique qui dispose : « Le droit à la vie est inhérent à la personne humaine. » Ce droit, ont-elles fait savoir, doit être protégé par la loi et que nul ne peut être arbitrairement privé de la vie. Et l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme ajoute : « Tout individu a droit à la vie, à la sûreté de sa personne ». Malgré ces prescriptions, ont regretté ces associations, la vie des citoyens congolais est sacrifiée. « C'est une mort qui nous est distribuée à bon prix », soulignent-elles.

Le ministère de la Santé a été invité à résoudre cette situation dans un bref délai. Les ONG ont appelé au respect des lois et règlements de la République, aux conventions internationales et régionales relatives aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales auxquelles le Congo a librement souscrit.

Jean Jacques Koubemba

SALARIES

Ouverture des inscriptions en cours du soir :

- 3^{ème} Année Bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes Français



Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com ; Site : www.escic-cg.com



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AFRO/016/2017

L'OMS dispose pour son Bureau Régional pour l'Afrique, d'un vaste domaine foncier d'environ 36 ha communément appelé « Cité du Djoué » à Brazzaville, République du Congo.

Le principal bâtiment administratif est un immeuble de quatre (4) niveaux (RDC, R+1, R+2, R+3) et un sous-sol. Ce bâtiment est reparti en 6 blocs (A, B, C, D, E, F) et, il est composé de 260 bureaux, 2 salles de conférence, 3 salles de réunions, 1 imprimerie, 1 bibliothèque, 1 magasin, 1 restaurant et des locaux techniques. Environ 300 staffs se partagent les différents bureaux. Cependant l'augmentation des effectifs du personnel représente actuellement une réelle difficulté dans l'allocation des bureaux aux différents clusters.

A cet effet, le Bureau régional de l'OMS en Afrique envisage d'élaborer des plans cohérents d'allocation des bureaux et de la mise en place des « Open space » uniquement au premier étage / Bloc A pour favoriser une gestion rationnelle des espaces.

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, le recrutement d'un consultant individuel qui sera chargé de :

Lot n° 1 : Elaboration du plan d'allocation des bureaux ;

Lot n° 2 : Elaboration du plan des « Open space », du suivi et du contrôle technique des travaux de leur mise en œuvre au premier étage / Bloc A du bâtiment principal du bureau régional de l'OMS.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au 03 novembre 2017, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les consultants individuels intéressés peuvent soumettre leur dossier de candidature par lot. Chaque offre devra comporter trois (2) volets :

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- Les qualifications et l'expérience professionnelle du candidat (CV) ;
- les références des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables ;
- la méthodologie à utiliser
- le logiciel à utiliser dans la conception assistée à l'ordinateur (CAO) pour l'élaboration des plans ;
- le planning détaillé de l'exécution des activités à mener.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations pour le lot considéré.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre technique et l'offre financière. L'enveloppe contenant ces deux offres devra porter la mention « Confidentiel – Recrutement d'un consultant à l'OMS/AFRO, LOT N° », et sera déposée au plus tard lundi, 6 novembre 2017 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6

Bureau de GMC N° 129 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Jeudi 2 novembre 2017 de 11h à 12h30, avec pour programme :

- 11H00 à 11H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 11H30 à 12H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 12H00 à 12H30 : séance de questions / réponses.

Notes :

- la soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

- la visite des lieux n'est pas obligatoire.

- lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres à l'OMS/AFRO.

- toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



SOHO-CONGO

SOHO-CONGO est une société de droit congolais qui a son siège au quartier Mpila dans la ville de Brazzaville, capitale du Congo, situé en Afrique centrale, un pays de transit favorable aux climats des affaires, aux divertissements et à l'investissement.

L'immeuble SOHO-CONGO en construction a une surface de 19600 m² ; 14 étages constitués de :

- Au sous-sol : d'un parking de 1273 m²
- Au rez de chaussée : d'un restaurant, supermarché et une banque qui couvre une surface de 1360 m².

Au premier étage, vous seriez les bienvenus dans un café Dio et un gymnase d'une surface de 1299 m². Un des plus luxueux casinos jamais construit au Congo occupe le deuxième niveau, avec une surface de 1325 m².

Du 3^{ème} au 12^{ème} étage, des appartements de haut standing de type F2, F3, F4 dont les surfaces varient entre 81 m² et 169 m².

Le 13^{ème} et le 14^{ème} étage abritent un hôtel luxueux

SOHO-CONGO est doté d'une technologie de pointe dans les domaines de la construction et vous offre un immeuble avec une décoration de style moderne européen, il est le meilleur choix pour les leaders d'entreprises. D'ailleurs, il peut vous offrir une gestion immobilière, intelligente, un service d'entretien et de gardiennage mis à votre disposition 24h /24h.

La fourniture en eau et en électricité d'une manière fiable est permanente. Tous les matériaux sont écologiques, insonorisés et anti-incendie. On pourra vous offrir un service d'affaire de première classe, des logements confortables, calmes et sécurisés.

OFFRE PROMOTIONNELLE

Pour les fêtes de nouvel an, la Société SOHO-CONGO met en location et en vente des magasins et appartements de haut standing

* La location des magasins à des coûts allant de 6000F/m² à 20000F/m² du rez de chaussée au 2^{ème} étage.

* La vente des appartements du haut standing du 3^{ème} au 5^{ème} étage constituée des villas types et des bureaux types à un coût de 980.000/m² de son immeuble R+14 situé à Mpila Brazzaville, dont les surfaces varient entre 82 m² à 169 m² défiant toutes concurrences.

Venez nombreux l'offre est limitée.

Pour tout renseignement contacter SOHO-CONGO

Tel : +242 01 189 99 99 / +242 06 929 66 66

Notre adresse : 06 Rue Laptot Mattouffa Mpila en face de SCLOG

Horaires de vente : de 9h00 à 17h00 du lundi à samedi



IDÉES PHILOSOPHIQUES ET SOCIALES

Rencontre autour de l'initiation

A l'occasion du 30e anniversaire du Cercle d'études philosophiques et sociales, les membres de l'organisation ont organisé, le 28 octobre à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème : « Autour de l'initiation ». Le Pr Théophile Obenga était le principal orateur et le Dr Hervé Iloki, le modérateur.

Le conférencier a indiqué, d'entrée de jeu, que le vocable « initiation » a acquis, au fil des années, une connotation péjorative dans l'imaginaire collectif qui l'assimile à tort au mysticisme. A contrario, a-t-il ajouté, l'initiation est un itinéraire qui mène de la vie profane à la perfection, à la reconversion mentale ou comportementale. En outre, il a noté qu'il existe des initiations philosophiques, religieuses, maçonniques et mystiques. Le Pr Théophile Obenga a, par ailleurs, souligné qu'une initiation est toujours reçue non pas seule mais au sein d'un cercle ou d'une école initiatique.

Les initiés, a-t-il expliqué, au fur et à mesure qu'ils reçoivent des enseignements, bénéficient d'une lumière dont ils doivent offrir à leurs semblables pour le bien de l'humanité. « Si l'initié ne partage pas sa lumière aux autres, il trahit les enseignements re-

çus et est passible d'une punition spirituelle », a-t-il renchéri, avant d'ajouter que chaque communauté, depuis l'antiquité jusqu'aujourd'hui, dispose de sa forme d'initiation.

Pour les échanges du jour, le Pr Théophile Obenga a mis l'accent sur les initiations égyptienne, pythagoricienne, au Tibet et le rite « kiebé-kiebé » au Congo-Brazzaville.

En ce qui concerne la tradition initiatique égyptienne, le conférencier a relevé qu'elle est une forme de salut liée à la mort pour intégrer l'homme dans l'univers cosmogonique. Chez les Egyptiens, a-t-il déclaré, la mort est un moyen par lequel les individus se mettent à l'abri des souffrances existentielles. « Lorsqu'on a compris l'initiation pharaonique, on mesure aisément la puissance égyptienne dans différents secteurs d'activités », a-t-il fait observer.

Parlant de l'initiation pythago-



Les participants (Adiac)

ricienne, Obenga note qu'elle se fonde sur le principe de dualité axée autour de la relation entre les astres et les hommes. C'est pour cette raison, a-t-il ajouté, que les individus doivent vivre en harmonie avec la nature. Pour Pythagore, l'initié ne s'occupe que de ce qui est divin ; il paraît ainsi comme un fou aux yeux des profanes.

Abordant l'initiation au Tibet,

l'orateur a expliqué que la plupart des écoles ou cercles initiatiques en Asie focalisent leurs enseignements sur la concentration qui conduit à des niveaux élevés où un individu est capable de réaliser des actions que les profanes qualifient d'extraordinaires.

Au-delà du spectacle et de la danse, le « kiebé kiebé », a dit Obenga, est un rite initiatique. Dans la réclusion où

les danseurs enfilent leurs catafalques, une séance d'initiation s'y est pratiquée dont le déroulé ne peut être décrit aux profanes. Par ailleurs, il a déploré le fait que plusieurs initiations africaines ne sont pas étudiées. Ainsi, le Pr Théophile Obenga a exhorté les pouvoirs publics à affecter des fonds pour la valorisation du patrimoine culturel africain.

Roger Ngombé

CÉMAC

N'Djamena accueille un sommet consacré à l'intégration économique

La rencontre réunira les chefs d'État le 31 octobre et sera l'occasion tout indiquée pour eux de se pencher sur de nombreux dossiers liés à l'intégration sous-régionale.

Le sommet sera consacré essentiellement au suivi de la mise en œuvre des résolutions prises lors de la 13e session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), tenue à Djibloho (Guinée Equatoriale), le 17 février 2017. Il s'agit notamment de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace Cémac, du financement des institutions, de la passation de service à la direction de la Commission et la nomination de nouveaux responsables à la tête des organes de l'institution communautaire.

Pour ce qui est de la passation de service entre le président sortant, le Congolais Pierre Moussa, et le nouvel entrant, le Gabonais Daniel Ona Ondo, des sources proches de la Cémac indiquent qu'elle était bloquée par la nomination des commissaires. Pourtant, l'acte additionnel portant harmonisation de la durée des mandats des responsables des institutions, organes et institutions spécialisées de la Cémac, stipule en son article 1^{er} que « le mandat de la Commission est de 5 ans non renouvelable ».

La rencontre du Tchad se tient dans un contexte particulier en ce sens qu'il y sera surtout question d'évaluer la feuille de route adoptée lors du dernier sommet, notamment la libre circulation des personnes et des biens. Une accélération de ce processus par les pays membres qui, en application des instructions des chefs d'Etat contenues dans l'Acte additionnel N°01/13-CE-MAC-070U-CCE-SE du 25 juin 2013, ont supprimé le visa d'entrée pour les ressortissants de la Cémac est saluée par tous. La satisfaction est générale puisque même le Gabon et la Guinée Equatoriale, qui avaient jusqu'ici refusé d'ouvrir leurs frontières aux ressortissants de la Cémac, ont fini par appliquer cette mesure d'intérêt communautaire.

Préoccupés par la situation sociopolitique en Centrafrique, avec la recrudescence des violences communautaires exercées par des bandes armées, les dirigeants de la sous-région devront, par ailleurs, réfléchir à nouveau aux voies et moyens de sortie de crise dans ce pays. De Même, ils devront tenter de trouver une solution durable à la coexistence de deux marchés financiers concurrentiels dans leur espace communautaire en dépit de l'étroitesse du marché. Ces marchés financiers ne sont autres que la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale dont le siège se trouve à Libreville, au Gabon, et la Bourse nationale des valeurs mobilières du Cameroun, la Douala Stock Exchange.

Nestor N'Gampoula

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Des étudiants à la recherche de solutions à la situation académique

Dans le souci de sauver les années 2016-2017 et 2017-2018 menacées par la grève du personnel enseignant et non enseignant qui persiste depuis quelques mois, la Crème, une association des anciens étudiants de l'établissement, a échangé le 27 octobre à Brazzaville, avec les mouvements étudiants.

La réunion fait suite aux informations qui circulent sur les réseaux sociaux indiquant les difficultés que traverse l'Université Marien-Ngouabi, a dit le président de la Crème, Parfait Iloki, dans son mot introductif. Elle a eu pour but, a-t-il expliqué, de chercher des voies et moyens d'éviter l'année blanche qui a des conséquences néfastes sur le cursus universitaire. « L'université a connu l'année blanche en ce qui concerne l'année académique 1993-1994. Pour éviter que cela se répète, la Crème des anciens étudiants exhorte les étudiants à retourner à l'école afin de sauver les années académiques », a-t-il indiqué.

L'ordre du jour, qui a porté uniquement sur la situation



La rencontre entre les étudiants et la Crème (Adiac)

académique, a ouvert le débat entre les étudiants et la crème, les mouvements et associations des étudiants. Les étudiants ont évoqué le problème du non-paiement de neuf mois de bourse de 2016-2017 ; le retard de paiement des frais de stage des étudiants de l'Ecole nationale supérieure et polytechnique; leur intégration à la Fonction publique; l'obtention des stages ; le délabrement des campus ; la situation des étudiants boursiers locaux ; les boursiers locaux de l'Etat dans les établissements privés d'enseignement supérieur ainsi que l'implication de la crème auprès des autorités compé-

tentes. Parfait Iloki a assuré les étudiants de l'implication de la Crème ainsi que de toutes les associations et tous les mouvements des étudiants auprès des autorités du pays. Le communiqué final, lu par le président du Mouvement des élèves et étudiants du Congo, Gracia Lendanga, a précisé que la Crème a résolu d'échanger dans un bref délai avec les autorités compétentes, en vue de trouver les solutions idoines à toutes les préoccupations dans l'optique de sauver les années académiques 2016-2017 et 2017-2018.

Lydie Gisèle Oko et Hel Gouobolo



**ILS ONT DÉJÀ GAGNÉ
EN PARTICIPANT À LA
PROMO MILLIONNAIRE**

1.000.000 FCFA



100.000 FCFA

AG Partners





**ILS ONT DÉJÀ GAGNÉ
EN PARTICIPANT À LA
PROMO MILLIONNAIRE**

50.000 FCFA



20.000 FCFA



10.000 FCFA



Vous aussi composez *6262# pour y participer ...

ESPAGNE

La Catalogne mise sous tutelle

La décision du gouvernement central, que dirige Mariano Rajoy, a été motivée par l'indépendance de la région proclamée le 27 octobre par le Parlement catalan.

Signe de l'inquiétude que suscite la crise espagnole en Europe, le président du Conseil européen, Donald Tusk, a souligné que l'Espagne restait «la seule interlocutrice» de l'Union européenne. Washington, Berlin et Paris ont aussi fait savoir qu'ils soutenaient l'unité de l'Espagne. M. Tusk a cependant appelé le gouvernement espagnol à choisir «la force de l'argument plutôt que l'argument de la force», alors que beaucoup craignent que la Catalogne ne soit entraînée dans une spirale d'agitation et de répression. Loin des chancelleries, la liesse s'était emparée de dizaines de milliers de personnes massées aux abords du parlement catalan, envahies par le sentiment de vivre un moment d'histoire.

Les hurras, des applaudissements et le cri «indépendance» en catalan se sont élevés de la foule. Sablant le «cava» (mousseux) catalan et s'embrassant, les manifestants ont entonné l'hymne de la Catalogne, la plupart le poing levé. La déclaration d'indépendance va cependant à l'encontre du souhait d'une bonne moitié des Catalans. Lors des dernières régionales, en 2015, les indépendantistes avaient obtenu 47,8% des suffrages.

Symbole de cette fracture, la résolution déclarant l'indépendance de la Catalogne a été adoptée en l'absence de l'opposition, qui avait quitté l'hémicycle, par 70 voix pour, dix voix contre et deux abstentions. Le texte proclame «la République catalane, comme Etat indépendant et souverain, de droit, démocratique et social».

Une heure après son adoption, à Madrid, le Sénat espagnol validait le déclenchement de l'article 155 de la Constitution, permettant une mise sous tutelle la région, un événement également sans précédent en Espagne depuis que la démocratie a été rétablie en 1977.

Dans la foulée, Mariano Rajoy a convoqué un Conseil des ministres extraordinaire pour mettre en œuvre les mesures qui en découleront : destitution de l'exécutif catalan, mise sous tutelle de la police. Deux dispositions controversées, la mise sous tutelle du parlement catalan et des médias publics ont finalement été écartées.

Mariano Rajoy s'est, en outre, engagé à organiser des élections dans la région dans les six mois. Le président indépendantiste de la région, Carles Puigdemont, a, lui, appelé les Catalans à rester «pacifiques

et civiques». Face au Palais de la Généralité, siège de l'exécutif, des milliers de séparatistes exigeaient déjà que soit retiré le drapeau de l'Espagne. Dans ses attendus, la résolution demande à l'exécutif catalan de négocier sa reconnaissance à l'étranger, alors qu'aucun Etat n'a manifesté son soutien aux indépendantistes. Avant ce vote, l'opposition avait quitté l'hémicycle. Brandissant la résolution, Carlos Carrizosa, du parti anti-indépendantiste Ciudadanos, avait déclaré : «Ce papier que vous avez rédigé détruit ce qu'il y a de plus sacré, la coexistence» en Catalogne.

«Etat catalan»

La Catalogne n'en est pas à ses premières tentatives d'éloignement du gouvernement central. Mais son exécutif n'était jamais allé aussi loin. Le dernier épisode remonte à plus de 80 ans. Le 6 octobre 1934, le président du gouvernement autonome de Catalogne, Lluís Companys, proclamait un «Etat catalan dans le cadre d'une République fédérale d'Espagne».

Cette tentative avait déclenché une proclamation d'Etat de guerre et des affrontements qui avaient fait entre 46 et 80 morts, selon les historiens. La Catalogne avait alors perdu son autonomie pendant deux ans. L'article 155 de la Constitution - jamais appliqué - permet à



Carles Puigdemont (AFP)

Mariano Rajoy de suspendre de facto l'autonomie de la région. Les conséquences de la déclaration d'indépendance comme de la mise sous tutelle de la région sont incalculables.

Face à l'insécurité juridique, plus de 1600 sociétés ont déjà décidé de transférer leur siège social hors de Catalogne, agitée depuis des semaines par des manifestations pour et contre l'indépendance. Les banques catalanes accentuaient leur chute, le 27 octobre, à la Bourse de Madrid. Banco Sabadell était en tête de la dégringolade, son cours perdant 4,85% à la clôture.

Les partis séparatistes présentent comme un «mandat» les résultats - invérifiables - du référendum d'autodétermination interdit du 1er octobre, qui avait été émaillé de violences policières: 90% de «oui» à la sécession, avec 43% de participation. L'article 155 qui sera mis en œuvre dans les prochains jours est une mesure délicate à appliquer.

Pour la Catalogne, il suppose un recul important, qui rappellerait la dictature de Francisco Franco (1939-1975) pendant laquelle elle avait été privée de cette autonomie. Le gouvernement espagnol affirme cependant qu'il veut uniquement en faire un usage minimaliste, pour «restaurer l'ordre constitutionnel». Mais la mesure choque d'autant plus localement que c'est justement autour du débat sur les compétences de la Catalogne, meurtrie par l'annulation partielle en 2010 par la justice d'un statut lui conférant de très larges pouvoirs, que s'est nouée la crise actuelle.

Les puissantes associations indépendantistes ANC et Omnium Cultural ont déjà prévenu qu'elles mobiliseraient leurs dizaines de milliers d'adhérents pour «défendre la république». Des «Comités de défense de la République», issus des quartiers, se disent également prêts à «résister pacifiquement».

AFP

CENTRAFRIQUE

HRW appelle à l'envoi de Casques bleus supplémentaires

Emboitant le pas au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, l'ONG de défense des droits de l'homme souhaite également un renfort de la mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca).

Dans son rapport rendu public le 27 octobre, Human Rights Watch (HRW) insiste sur la nécessité d'envoyer des troupes supplémentaires en Centrafrique. « Afin de protéger la population exposée, le Conseil de sécurité des Nations unies devrait proroger le mandat de la mission de maintien de la paix de l'ONU, avant son expiration le 15 novembre 2017, et approuver la demande d'un renfort de 900 hommes supplémentaires formulée le 18 octobre par le Secrétaire

général, Antonio Guterres », souligne le texte.

Sur plus de 12 500 hommes qui étaient attendus en Centrafrique, la Minusca compte environ 10000 Casques bleus déjà présents dans le pays. Cette force internationale a pour fonction de maintenir la paix dans un pays de 4,5 millions d'habitants vaste de plus de 600 000 km² et en proie à des violences entre groupes armés.

Durant son séjour en Centrafrique pour sa première visite à une mission de paix de l'ONU depuis sa prise de fonctions en janvier, Antoni Guterres a déclaré qu'il faisait « confiance au commandement de la force » militaire de la Minusca. Depuis plusieurs mois, la Centrafrique subit une recrudescence de

violences contre les civils et des affrontements entre groupes armés, avec en ligne de mire le contrôle des ressources naturelles et des zones d'influence. En témoigne ce qu'a écrit HRW qui documente la mort de 250 civils depuis le mois de mai, la plupart dans le sud-centre et le sud-est du pays. L'organisation recense également 25 cas de viols par des miliciens dans la province de la Basse-Kotto (sud) depuis mai. Selon l'ONU et HRW, les combats entre les groupes armés en Centrafrique ont contraint des dizaines de milliers de personnes à fuir leurs foyers depuis mai, portant le nombre total de personnes déplacées dans le pays à 592 300 et le nombre total de réfugiés à 481 600.

Nestor N'Gampoula

FRANCE- RWANDA

Une nouvelle rupture en cours?

Kigali a, à nouveau rappelé, son ambassadeur à Paris, Jacques Kabale, suite à la convocation du ministre de la Défense rwandais, James Kabarebe, pour consultation, dans le cadre de l'enquête sur la mort de l'ancien chef d'Etat, Juvénal Habyarimana en 1994.

Le rappel fait suite à l'annonce de la convocation, par un magistrat antiterroriste parisien, de James Kabarebe pour une confrontation avec un témoin de dernière minute qui

accuse l'armée rwandaise d'avoir abattu l'avion de l'ancien chef de l'Etat, Juvénal Habyarimana, en avril 1994.

Selon une source proche du président Paul Kagame, une rupture des relations diplomatiques serait possible. « A moins que la cause de ce rappel ne disparaisse », ajoute un diplomate qui a préféré garder l'anonymat. Le président français, Emmanuel Macron, aurait déclaré à un homologue africain qu'il ne s'agit

pas de l'ouverture d'une nouvelle instruction, mais de la poursuite de l'ancienne.

Ajoutant : « Merci de rappeler au président Paul Kagame que la justice française est indépendante. La France, elle, n'a plus d'ambassadeur au Rwanda depuis le départ de Michel Flesch, en 2015, Kigali n'ayant jamais accordé d'agrément à son successeur ».

Noël Ndong

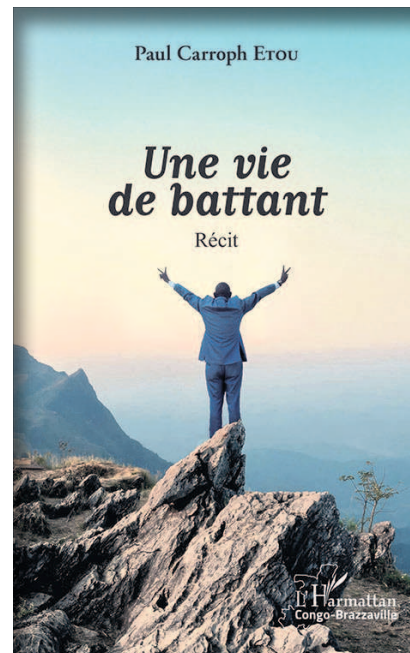
LIVRE

Paul Carroph Etou publie « Une vie de battant »

Le roman de 120 pages a été publié en mai 2017 aux éditions l'Harmattan-Congo. Ce livre autobiographique retrace le parcours atypique de l'auteur, de la naissance à l'enfance jusqu'à la vie familiale, en passant par l'adolescence; le cursus scolaire et universitaire, la vie associative, politique et administrative. Paul Carroph Etou a su se tracer un chemin de réussite avec l'aide de tous ceux qu'il a connus et connaît encore. Confronté à de rudes épreuves, notamment maladie, jalousie, calomnie, médisance, haine, trahison, hypocrisie, même tentative d'élimination, Paul Carroph Etou gardera toujours espoir jusqu'à voir un avenir radieux. L'auteur s'est battu et se bat encore pour poursuivre

sa route avec confiance et assurance, sans qu'il ne se laisse entraîner par la peur. « Une vie de battant » est une invite au courage et à l'espoir. Au travers de ce roman, l'auteur encourage les gens à ne pas se laisser de la vie, malgré des difficultés qui peuvent surgir, de garder toujours la tête haute. Paul Carroph Etou est auteur des romans « Jean-Baptiste Tati Loutard, Libres mélanges et destins littéraires », « Jean-Paul Sartre, Qu'est-ce que la littérature ? » Il est journaliste, ancien attaché de presse aux ministères de l'Energie et de l'hydraulique; des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande; de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat. Conseiller aux relations publiques au ministère de la Communication, il a également géré les relations commerciales à la Télévision congolaise et au groupe de presse la Nouvelle République. Sur le plan associatif, il est vice-président du comité des sages des Natifs de Gamboma, en abrégé « Natigam », et a pour formation politique le Parti congolais du travail.

Rosalie Bindika



NÉCROLOGIE



M. Georges Mabona porte à la connaissance des parents, amis et connaissances, le décès de sa sœur aînée, Mme Elisabeth Mabona, survenu le 24 octobre 2017 à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville. La veillée se tient au n°76 de la rue Yaoundé à Poto-Poto Brazzaville. Le programme des funérailles vous sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

14 novembre 2016 – 14 novembre 2017



Bientôt un an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre regrettée journaliste émérite, Nancy France Mary Loutoumba, cheffe de service Économie au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ». En cette date de triste anniversaire, notre rédaction et la famille de l'architecte Dan Dominique Lutumba s'associent à tous ceux qui l'ont connue afin d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. À cette occasion, des messes d'action de grâces seront dites, tous les dimanches, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Bacongo (O.C.H. La Glacière) durant la période du 22 octobre 2017 au 28 janvier 2018 aux cultes de 10 h 30'. Notez que la messe anniversaire de l'illustre disparue est prévue pour le 19 novembre 2017. « Ya Nancy » gravée dans nos cœurs, nous ne t'oublierons jamais!!!

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO
Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE
Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET
Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

Bienvenue à **MAYOMBE ARENA HOTEL**
Pointe Noire Centre-ville

Reservez votre chambre à partir de 40.000 F. CFA à Mayombe Arena Hotel
Centre-ville derrière la Tour Mayombe
Email: mayombearenahotel@gmail.com Tel: 06 615 34 43 / 06 865 56 28

Cercle « Gestion & Développement » **Cabinet JPI**

Séminaires d'imprégnation des innovations apportées par le système comptable OHADA révisé
Thème : « Comment basculer du Syscohada au Syscohada révisé : principes de base, illustrations et cas pratiques »

Brazzaville du 16 au 18 novembre 2017 et du 14 au 16 décembre 2017 à l'Auditorium du ministère de la justice
Pointe-Noire du 23 au 25 novembre 2017 et du 19 au 21 décembre 2017 à la Chambre de commerce

CONTACTS: 00242 06 666 51 20 / 06 962 00 11 / 05 528 55 43 / 05 527 10 81- syscohadapourtous@gmail.com
1^{er} étage immeuble Mboli, arrêt de bus Ebomapoko, Massengo Soprogi (en diagonale de la pharmacie de nuit OASIS)

RADIATION AU R.C.C.M

Radiation en date du 26/10/2017

Immatriculation principale au RCCM en date du 29/07/2008

N° de registre du commerce : CG / PNR / 08 B 383

Raison sociale ou dénomination :

SOCIETE CONGOLAISE DE RECYCLAGES INDUSTRIELLES

Sigle :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Adresse du siège social : Vers le rond-point Kassai

Pointe-Noire / CONGO

AVIS

World leader solution crée votre entreprise en 48 heures.

Registre de commerce et du crédit mobilier en 24h.

SCIEN et SCIENT en 48h NUI une semaine après.

Vend ferme à Ngoyo 2023 m2 avec titre foncier.

Téléphone : 06 562 15 15

IN MEMORIAM

8 octobre 2016 - 8 octobre 2017

Un an, déjà, qu'il a plu au Seigneur Tout-puissant de rappeler à lui son serviteur Benjamin Yannick Abonheous.

En cette date de triste anniversaire, le capitaine de police, Francis Abonheous «Fanfan» et son épouse Aline Dangoua, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. «Dieu a donné, Dieu a repris».

A cette occasion, des messes d'actions de grâces seront dites le dimanche 29 octobre 2017 à 10h00 en la basilique Sainte-Anne de Poto-Poto et en la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Talangaï à 6h30.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

**REMERCIEMENTS**

M. Nseke et famille remercient sincèrement la Direction générale du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville» en particulier, les parents, amis et connaissances en général, pour leur assistance multiple et multiforme pendant le deuil de leur très cher regretté Jacob Stéphane Malongani, décédé le 11 octobre 2017 à Brazzaville et inhumé le 21 octobre.

Qu'ils trouvent, ici, l'expression de leur profonde gratitude.



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*




Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



 Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

RDC

L'aide américaine subordonnée à la tenue des élections en 2018

La condition a été posée par l'ambassadrice américaine aux Nations unies, Nikki Haley, au terme de son séjour à Kinshasa marqué notamment par l'entretien à huis clos avec le président Joseph Kabila, le 27 octobre.

Vivement les élections en 2018. Tel est le credo ayant sous-tendu le séjour en RDC de l'ambassadrice américaine aux Nations unies. Elle a vu et palpé du doigt le martyr des femmes violées et des déplacés de Mungote à Kitshanga, en territoire de Masisi (Nord-Kivu) où elle a effectué une visite éclair peu après son arrivée le 26 octobre à Kinshasa. Elle y est rentrée avec la conviction que seule la tenue des élections pourrait aider à panser les plaies des victimes des violences. De retour dans la capitale, Nikki Haley a, dans ses entretiens avec les différentes autorités politico-religieuses rencontrées, mis une emphase particulière sur la nécessité d'organiser les élections dans les meilleurs délais. Sans doute qu'avec le chef de l'État, Joseph Kabila, qui l'avait reçue en audience au Palais de la nation le 27 octobre peu avant son départ, elle a eu à réitérer son vœu de voir les élections être organisées à brève échéance. Rien n'a cependant filtré du tête-à-tête à huis clos de près de deux heures entre les deux personnalités, mais l'on croit savoir que la situation politique, le processus électoral, la situation sécuritaire et le



Nikki Haley échangeant avec Joseph Kabila *ment que les élections seront tenues en 2018 (...) Cela est possible si toutes les parties s'impliquent*.

redimensionnement de la Monusco ont été au cœur des discussions. « C'était un moment de convivialité pendant lequel tout a été passé en revue », entend-on dire du côté de la Présidence, sans plus. Un tête-à-tête caractérisé notamment par la fermeté de la diplomate américaine qui aurait, d'après l'agence Reuters, réitéré son souhait de voir les élections se tenir d'ici à 2018.

Alors que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) table sur 504 jours supplémentaires pour organiser les élections à dater de la fin des opérations d'enrôlement au Kasai avec, comme corollaire, le report des élections à 2019, Nikki Haley a opté pour une voie médiane face à l'impossibilité de tenir l'échéance de décembre comme prévu dans l'accord de la Saint-Syl-

vestre. 2018 paraît donc, à ses yeux, réaliste et elle l'a fait savoir le 27 octobre lors de la séance de travail avec les responsables de la Céni. L'envoyée du président américain aurait préconisé la révision de l'Accord du 31 décembre 2016, à en croire un communiqué de la Céni, appelée à dissocier la présidentielle des scrutins législatifs, provinciaux et autres. Ce qui constitue, d'après elle, un gage certain pour gagner le pari de 2018 concernant la tenue des scrutins. « Les élections doivent être organisées en 2018, sinon la RDC ne doit pas compter sur le soutien des États-Unis et de la communauté internationale », a-t-elle lâché, au sortir d'une séance de travail avec la Céni. Et d'ajouter : « Nous n'allons pas appuyer un calendrier qui ne montre pas claire-

Vivement le vote des lois essentielles

L'émissaire de Donald Trump est revenue sur cette rengaine au cours de l'audience que le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, lui a accordée. Devant son interlocuteur, elle a mis un accent appuyé sur l'urgence de voter les lois relatives au processus électoral; lesquelles permettront la tenue rapide des scrutins. « Le Parlement congolais doit faire son devoir; c'est-à-dire voter le plus rapidement possible les lois qui ont trait aux élections pour qu'elles se tiennent dans le plus bref délai », a-t-elle déclaré. Il s'agit, précisément, de la loi électorale, de la loi portant répartition des

sièges et de la loi organique sur le Conseil national de suivi de l'accord en cours d'examen au Parlement. « L'appui des États-Unis d'Amérique dépendra des efforts qui seront fournis pour que les lois soient votées le plus rapidement possible et que la tenue des élections soit aussi programmée le plus rapidement », a ajouté Nikki Haley.

Face à la délégation de l'opposition composée des leaders du Rassemblement /Limete dont Félix Tshisekedi, Pierre Lumbi, Vital Kamerhe et Eve Bazaïba, l'officielle américaine a réitéré la volonté ferme des États-Unis de voir tout le monde prendre part au processus en cours pour permettre la tenue effective des élections d'ici à 2018. Une approche que ne partage pas forcément l'opposition qui plaide plutôt pour une transition politique sans le président Kabila au-delà de 2017. C'est à ce niveau que les évêques catholiques de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc) estiment qu'il y a lieu de lever l'équivoque quant à la participation éventuelle de Joseph Kabila dont le mandat a expiré depuis 2016.

Ceci explique la requête des évêques de la Cénc qui, au cours de la rencontre avec Nikki Haley, ont sollicité du gouvernement américain son implication afin d'obtenir de Joseph Kabila son engagement explicite de ne plus se représenter comme candidat aux prochaines élections.

Alain Dlasso

ÉLECTIONS EN 2018

Une frange de formations politiques en désaccord avec Nikki Haley

La Dynamique de l'opposition, le Parti national pour la nouvelle énergie du Congo et l'Union démocratique africaine originelle ne sont pas prêts à avaliser la recette de l'ambassadrice américaine qui accorderait un nouveau sursis au président Joseph Kabila, invité à rendre le tablier d'ici au 31 décembre prochain.

La proposition émise par la diplomate américaine le 26 octobre, dans la foulée de sa rencontre avec le président de la Céni, continue à faire tâche d'huile dans la classe politique. Dans leur large majorité, les opposants ne partagent pas cette vue qui consiste à accorder un sursis de plus à Joseph Kabila dont ils espèrent régler le sort d'ici à la fin de l'année en cours. Juste après le départ de l'émissaire de Donald Trump, des voix ont commencé à s'élever dans l'opposition radicale pour réfuter le schéma proposé qui serait de nature à jeter le doute quant à la volonté réelle de la communauté internationale d'accompagner le désir

d'alternance du peuple congolais.

Le président du Parti national pour la nouvelle énergie du Congo, Michel Mwika, est formel à ce sujet. Les propos de Nikki Haley risqueraient, selon lui, « de pousser davantage les acteurs politiques vers des solutions désespérées sans réelle prise en compte des aspirations profondes de la population ». Il suggère aux politiques congolais de se passer des solutions extérieures pour résoudre des problèmes internes. « Il n'y a nullement intérêt à fonder l'espoir sur des solutions importées », tranche-t-il, tout en invitant les acteurs politiques à transcender leurs clivages de sorte à résoudre par eux-mêmes leurs problèmes. Apportant de l'eau au moulin de Michel Mwika, l'Union démocratique africaine originelle est également montée au créneau pour fustiger la proposition de Nikki Haley à laquelle elle ne souscrit pas du tout. « Mme Haley ne peut pas nous imposer sa vision des choses, la seule volonté du peuple congolais



aujourd'hui c'est de voir Kabila quitter le pouvoir d'ici au 31 décembre 2017 », a déclaré son secrétaire général, Patrick Nsakala Malezi, pour qui tout devra s'arrêter avec Kabila le 31 décembre 2017. Ce parti de l'opposition continue, par ailleurs, à mobiliser ses militants pour que des actions « d'envergure » soient menées afin de contraindre le chef de

l'Etat à quitter le pouvoir à la date échue. Comme pour rajouter à la fronde de l'opposition contre le discours développé par Nikki Haley au sujet des élections, la Dynamique de l'opposition a, elle aussi, donné de la voix en insistant sur une transition sans Joseph Kabila après le 31 décembre. Dans un communiqué publié quelques

heures seulement après le départ de la diplomate américaine, cette plate-forme a indiqué que « les élections crédibles et transparentes devront être organisées au terme d'une transition sans Joseph Kabila » qu'elle considère comme le goulot d'étranglement du processus électoral.

A.D.

INTERVIEW

Elisabeth Ndala : « *Totally Mégalo a été une parenthèse artistique pendant laquelle j'ai pu penser, dire et exprimer physiquement le meilleur* »

Originnaire de la République du Congo, la fondatrice de la galerie d'art « Bab's Galerie », située à Paris, s'est mise en scène dans l'exposition « *Totally Mégalo* » en devenant la muse de 15 photographes durant six mois.

Le Courrier de Kinshasa : Quel est votre parcours académique et professionnel ?

Elisabeth Ndala : Je suis détentrice d'un DUT de gestion des entreprises et des administrations, d'une maîtrise de sciences de gestion à la Sorbonne et d'un DESS en management de la fonction achats. J'ai démarré ma carrière professionnelle dans le secteur de l'énergie, en tant qu'acheteuse, plus particulièrement dans le nucléaire. J'ai exercé cette activité durant cinq ans. Ensuite, j'ai exercé la fonction de chef de produit marketing qui m'a permis de travailler à la conception de services pour les cibles « particulières » et « professionnelles ». Après dix années dans l'énergie, j'ai décidé de réorienter complètement ma carrière, pour suivre une envie née en 2002. Un bilan de compétence m'a permis d'affiner et de viabiliser mon projet. J'ai entamé un 3ème cycle de gestion de projet culturel. Un stage en galerie a fini de préciser mon projet professionnel : je souhaitais et devais être galeriste. J'ai donc ouvert ma première galerie fin 2012, puis une seconde en 2015 dans le 7ème arrondissement de Paris. J'ai aujourd'hui une quarantaine d'expositions à mon actif et une vraie légitimité dans la profession.

L.C.K : D'où vous est venue l'idée de l'exposition « *Totally Mégalo* » ? En quoi consistait l'exposition et quel en était le message principal ?

E.N : Après quatre années à la tête de la Bab's Galerie, j'ai fait un bilan des années écoulées. J'étais à mes yeux et à ceux de l'extérieur, une vraie galeriste avec une ligne artistique affirmée et une vraie envie de promouvoir le travail des artistes en qui je crois mais il me manquait quelque chose. J'ai décidé de monter une exposition « *différente* ». Inspirer en devenant le sujet de travail de quinze artistes photographes, une muse en quelque sorte... Le nom de l'exposition est arrivé comme une évidence, puisque je me lançais dans une expérience artistique potentiellement sujette aux critiques. Il fallait totalement l'assumer, d'où le nom « *Totally Mégalo* ». L'organisation et le planning furent très vite posés. Durant six mois, Je suis devenue « *Muse* », le temps des séances photos. La règle du jeu : accepter d'entrer dans l'univers fort et singulier de chacun des photographes. Le projet avan-



Elisabeth Ndala

çant, de nouveaux enjeux se sont faits jour : une opportunité de revaloriser le travail des photographes professionnels, notamment en redonnant ses lettres de noblesse au portrait artistique, à l'époque du selfie roi. L'expérience était plus qu'un projet artistique, c'était aussi une vraie aventure humaine et introspective : une réflexion sur l'image, l'affirmation et l'estime de soi ; se donner l'autorisation de dire « *Je* » sans culpabilité ; accepter d'abandonner son image à une tierce personne ; accepter le regard de l'autre sur soi et les critiques qui vont avec ; s'interroger sur sa zone de confort, l'envie et la capacité à en sortir... Alors, prendre la pose, sans complexe, sans retenue, faire l'expérience de la fierté, j'ai eu le droit ! « *Totally Mégalo* » fut une parenthèse artistique pendant laquelle j'ai pu penser, dire et exprimer physiquement le meilleur, en gardant la trace, le souvenir, comme le rappel de la grandeur qui est en moi.

L.C.K : Combien d'œuvres ont-elles été présentées et que représentaient-elles ?

E.N : Lors de la première exposition, dans la prestigieuse Fnac des Ternes, dix-huit œuvres ont été présentées. Il s'agissait des œuvres des artistes Eric Ceccarini, Stéphane Thévenon, Brice Hardelin, Emmanuel Barrouyer, Marcella Martial, Quentin Houdas, Sylvie Marletta, Steven Lebras, Rémi Vinet, Séverine Metz, Vladimir Vatsév, Leidyli Aggoun, Quentin Houdas, Nicolas Obery, Tanahe, Ishen Tlili et les collaborations de Richard Lailier, Les Ailes enchaînées, Djénouwa Bijoux. L'exposition a permis de mettre en avant chacun

des univers artistiques et de faire ressortir leur singularité avec un fil rouge: moi.

L.C.K : Quel bilan tirez-vous de cette exposition ? Pensez-vous avoir atteint votre objectif ?

E.N : Je pense avoir atteint, voire même dépassé mon objectif car, j'ai inventé une façon inédite d'être galeriste. J'ai donné de ma personne pour exercer au mieux mon métier. Mais, au-delà de l'aspect artistique, j'ai fait émerger une nouvelle façon de se penser, de s'estimer de façon assumée. En effet, le projet a duré neuf mois, durant lesquels j'ai permis à certaines personnes de se positionner par rapport à leur image et à ce qu'elles pensaient d'elles. Elles se le permettaient parce que je me le permettais. J'ai reçu tout au long du projet des messages allant dans ce sens. Aujourd'hui, je souhaite poursuivre cette démarche qui va au-delà de l'art et de la galerie.

L.C.K : Comment l'art peut-il jouer un rôle important dans la démarche d'estime de soi assumée ?

E.N : Comme je l'ai vécu, être immortalisée par un artiste vous permet de devenir et d'assumer l'œuvre d'art que vous êtes. Cela permet de se rappeler à quel point vous êtes unique et à quel point vous pouvez être inspirant. La photographie devient alors la trace de ce moment d'estime de soi autorisé et assumé.

L.C.K : Vous êtes propriétaire de la Bab's Galerie. Que signifie ce nom « *Bab's* » et quelles sont les activités qui y sont organisées ?

E.N : Bab est un diminutif d'Elisabeth (Elisabeth, Babeth, Bab),

c'est donc la Galerie d'Elisabeth, la mienne. C'est une galerie d'art qui expose peintures, photos, dessins, vidéo, danses, chant... L'essentiel étant que les œuvres me parlent et parlent autant que possible de la société. J'aime le fait que l'art soit ancré dans notre époque et permette un échange entre les visiteurs, quel que soit le support.

L.C.K : Vous avez l'ambition d'exercer votre métier de galeriste avec originalité et audace. Qu'est-ce qui, selon vous, fait l'originalité de votre galerie ?

E.N : A travers les expositions que je monte et les artistes que j'expose, je ne me pose pas la question de savoir si « *ça se fait* ». Je fais et parfois en dehors du cadre que constitue le marché de l'art. La première illustration de cet état d'esprit a été mon installation en banlieue, là où personne ne m'attendait.

L.C.K : Quelles sont les différentes expositions que vous avez déjà accueillies et quelles sont les thématiques qui vous intéressent ?

E.N : J'ai accueilli de nombreuses expositions, je vous en présente quelques-unes qui illustrent mon positionnement : la première « *Des femmes* », des artistes Juliette Delorme et Midou, m'a permis d'affirmer la place essentielle qu'a la femme à mes yeux. C'était réellement symbolique de commencer par cette thématique vue par un homme et une femme artistes. Il y a eu ensuite « *Influences africaines* » qui m'a permis de célébrer l'Afrique à travers le travail de dix artistes venus des quatre coins du monde, qui revendiquaient leur inspiration venue d'Afrique. « *Art Business* » a été l'occasion de m'interroger sur le rapport qu'entretiennent les artistes avec l'argent. Un rapport très complexe. En effet, vingt-trois œuvres ont été créées sur cette thématique. « *Street Girl*, etc. » a mis en lumière la place des femmes dans l'art et plus particulièrement, dans une discipline très dynamique qu'est le Street Art. Des femmes Street-artistes ont pu montrer toute la richesse de leur univers dans un monde artistique dominé par les hommes. L'exposition « *En Corps* », a présenté sept approches du corps, à une époque où il est voilé, nié, censuré. L'exposition présentait une déclinaison de corps athlétiques, sexués, déstructurés. De telles expositions permettent de prendre le pouls de la société et de mesurer à quel point les censeurs sont actifs. « *Queer* », de l'artiste Quentin Houdas, posait une réflexion sur les sexualités alternatives,

à travers une exposition photographique qui avait pour but de rétablir, dans leur dignité, des personnes mises au ban de la société. J'ai pu aussi parlé de sexualité au féminin, avec « *Eros est féminin* » où quatre artistes femmes ont eu le droit, à travers leur art, de faire entendre leur voix sur la thématique du sexe. L'exposition « *Des Gosses* » avec le commissariat de Beya Gilles Gacha a permis une réflexion sur la place des artistes afro-péens. Tantôt renvoyés à leurs origines et niés dans leur francité, tantôt exclus de la scène artistique dite « *africaine* », parce que ne vivant pas sur le continent africain. En somme, une place pas toujours évidente à trouver, pour eux, dans le marché de l'art.

L.C.K : Quel(s) lien(s) gardez-vous aujourd'hui avec le Congo, votre pays d'origine, ainsi qu'avec les artistes congolais ?

E.N : Une grande partie de ma famille y vit, je gade donc un vrai lien avec le Congo. Je m'informe régulièrement de ce qui s'y passe. J'ai quelques contacts artistiques là-bas. Je suis tout particulièrement le travail du photographe Baudoin Mouanda. Aujourd'hui, j'aimerais monter une grande exposition mettant en lumière les artistes congolais. Avis aux amateurs et aux mécènes pour concrétiser ce beau projet.

L.C.K : Vous avez quitté votre travail dans le nucléaire pour ouvrir une galerie d'art, arrivez-vous aujourd'hui à vivre de cette activité ? Quel est votre modèle économique ?

E.N : Cela fait maintenant cinq ans que j'ai démarré cette activité. Lorsque j'ai commencé, on m'a indiqué qu'il fallait au moins cinq ans avant d'espérer en vivre. Je commence à trouver l'équilibre mais maintenant, il faudrait que des mécènes, investisseurs et autres soutiens intéressés par ma démarche m'accompagnent pour poursuivre ce que j'ai commencé seule. Sinon, le modèle économique est celui de la majorité des galeries d'art, celui de la commission sur les ventes.

L.C.K : Quels sont vos projets artistiques ?

E.N : J'aimerais que l'on me confie le commissariat d'une exposition réunissant les talents artistiques congolais, pas assez mis en lumière, à mon sens. Mais pour le moment, je poursuis l'aventure *Totally Mégalo* qui n'a pas encore exprimé tout son potentiel. Je vous donne, d'ailleurs, rendez-vous sur le site, afin de découvrir l'univers qui se construit.

Propos recueillis par Patrick Ndungidi

HUMEUR

Que font des adolescents tard la nuit dans les rues !

Acette exclamation que suscite un constat réel, la réponse est que ces adolescents sont soit des jeunes délinquants, indisciplinés ou récalcitrants ou encore sont à la recherche inconsciente de leurs premiers actes sexuels. Et dans ces conditions-là, où sont les parents ou/et la force de l'ordre pour stopper net ces agissements qui deviennent criants ? À première vue, quand une certaine opinion est interrogée sur ce comportement blâmable des jeunes adolescents qui sont devenus plus noctambules que des adultes, elle regrette le beau vieux temps des années 1980 où la milice populaire faisait des patrouilles pour empêcher des sorties nocturnes des jeunes qui n'avaient pas encore atteint l'âge de la majorité. Et aussi ceux-là même majeurs ou pas se permettaient de se balader sans pièces d'identité aucune.

Une semaine vient de s'écouler, une jeune adolescente s'est permise de sortir de la maison à 2 heures du matin à la suite d'un appel qu'elle avait reçu de ses camarades qui s'étaient regroupés pour aller s'abreuver de la bière, lesquels camarades étaient des voyous. Et quand elle a les rejoint, elle a refusé par après de faire leur volonté. Agressée par ces derniers, la fillette n'a eu la vie sauve que grâce à un adulte noctambule qui passait par là et connaissait bien les parents de la demoiselle.

Les conséquences immédiates de ces comportements des jeunes mineurs qui deviennent pour la plupart des noctambules, ce sont des grossesses non désirées, l'initiation à la drogue et au banditisme, l'abus de l'alcool, l'impudicité caractérisée et d'autres comportements avilissants. Étant donné que la nuit est le règne de ce qui est « sale », ces adolescents par leurs accoutrements, coiffes et autres tendent tous à devenir des personnes à craindre car quand on est à côté d'eux, on a tout de suite un sentiment de peur qui vous traverse l'esprit puisqu'ils sont prêts à vous agresser à la moindre incompréhension.

Aux abords des artères et même sur les terrasses de certaines places publiques tard la nuit, ils s'agglutinent autour des bières et d'autres liqueurs de forte dose. Ces mineurs n'ont peur de rien, ils engagent des bagarres rangées avec parfois des objets tranchants capables de blesser les uns les autres sans pitié. Ceci étant, parents, forces de l'ordre et personnes d'un certain âge, barrons tous la voie à ces jeunes adolescents qui caressent le rêve de devenir des noctambules. Car si rien n'est fait, la chose risquerait d'atteindre des allures irréversibles.

Faustin Akono

MAIRIE DE DOLISIE

De nouveaux directeurs et chefs de service installés dans leurs fonctions

Les récentes nominations font suite aux réformes des services entreprises par la commune, après la mise en place d'un nouvel organigramme dans le but de forger non seulement la force de l'élan nécessaire pour donner une identité à la ville, mais également pour lutter contre la gabegie financière.



La mairie de Dolisie/ crédit photo DR

La mairie de Dolisie a éliminé huit directions sur les treize qu'elle comptait auparavant pour les transformer en simples services. Des directeurs et chefs de service ont été nommés avec pour mission de travailler au quotidien pour le bon déroulement de l'ensemble des activités de la ville. L'intronisation de ces nouveaux dirigeants a eu lieu les 26 et 27 octobre, en présence de Patricia Takouma Bando Mongohina, secrétaire générale de la commune de Dolisie, représentant le maire. Parmi ces promus, Joseph Batila a été nommé directeur des ressources humaines. Agent municipal et ancien directeur de la médiathèque, il a sous sa tutelle quatre services, à savoir la communication, les affaires médico-so-

ciales, les affaires socio-culturelles et la médiathèque.

Jean sylvain Ngouma, pour sa part, dirigera les finances municipales. Cet ancien chef de service de la dépense comptabilité et matière a sous sa responsabilité cinq services, notamment la recette, la dépense comptabilité et matière, la solde, les pensions et enfin, les études et contrats communaux. Par contre, la direction des unités marchandes municipales a été attribuée à Florian Aimé Tsimba Nimy. Ce dernier aura sous sa direction, le marché central de Dolisie, les pompes funèbres, l'abattoir, les marchés secondaires qui jadis étaient des directions et qui génèrent des recettes quotidiennes importantes.

La gare routière de Dolisie sera dorénavant gérée par Guy Roger Nguimbi qui a été nommé chef de service. Cette gare, autrefois direction, devient un simple service rattaché à la direction des unités des marchandises de la mairie. Succédant à lui-même, Anicet Kiyindou a été confirmé au poste de chef de service du grand marché de Dolisie tandis que Mme Mouebo a été nommée cheffe de service des pompes funèbres.

Notons que ces nouveaux directeurs et chefs de service ont été élevés pour assurer un bon contrôle des recettes municipales mais aussi pour garantir le paiement des salaires des agents.

Hugues Prosper Mabonzo

VIE ASSOCIATIVE

Le Lions club Pointe-Noire forme ses membres

Un séminaire a été organisé, le 28 octobre, afin de faire connaître aux adhérents la Fondation du Lions club international (LCIF), son fonctionnement et ses programmes.

L'atelier a été organisé par le Lions club région 26. Il s'est déroulé en présence de Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou, présidente du Lions club région 26, Orfée Mouloundou, délégué pays LCIF pour le Congo et Marie Madeleine Tamboud, présidente du Lions club Pointe-Noire Concorde. La LCIF est un organe du Lions club international qui finance les projets des Lions clubs dans le monde. Seulement, le Congo n'en tire pas toujours profit puisque cet organe est peu ou mal connu des Lions au pays. C'est ce qui a justifié l'organisation de ce séminaire à l'endroit des Lions et Léos. « En tant qu'organisme caritatif of-

ficiel du Lions club international, la LCIF soutient les projets altruistes des lions en leur accordant des subventions pour financer les actions humanitaires qu'ils déploient au niveau local et international », a dit Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou. Elle a ajouté : « Grâce au soutien que la LCIF apporte aux Lions pour mener à bien des projets de grande envergure par le biais des programmes de subvention, les Lions renforcent leur impact sur leurs communautés locales et sur la communauté internationale et viennent aussi en aide à un plus grand nombre de personnes démunies à travers le monde ».

En énumérant les différents thèmes développés lors de ce séminaire, à savoir qu'est ce que la LCIF ? Analyse des besoins communautaires; Mécanisme de financement de la LCIF, Orfée Mouloundou, délégué pays LCIF pour le

Congo, a exhorté les Lions à saisir cette opportunité pour rendre plus visible l'action des Lions au sein des communautés. « L'objectif, au sortir de cette formation, est de voir au cours de ce mandat 2017-2018 du Lions club région 26 des projets d'envergure initiés par les Lions être financés par la LCIF comme c'est le cas dans d'autres pays. Unis par leur esprit de solidarité et de dévouement à aider leurs prochains, les Lions clubs peuvent initier, par exemple, la construction des centres de psychiatrie, de prise en charge des personnes âgées, sans oublier l'achèvement des travaux de construction du bâtiment Melvin-Jones des malentendants et malvoyants de Foucks arrêtés par manque de moyens. »

Après Pointe-Noire, un séminaire similaire sera organisé à Brazzaville, le 11 novembre.

Hervé Brice Mampouya

INTERVIEW

Yaba Gotène : « Il est temps de donner au grand artiste que fut notre père la place qu'il mérite sur la scène mondiale »

La fille aînée du peintre congolais, Marcel Gotène, prend la parole dans nos colonnes afin de préciser le rôle que jouera dans les années à venir la Fondation Marcel-Gotène en cours de création à Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville. Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs et rappeler qui était Marcel Gotène ?

Yaba Gotène. Je suis la fille aînée du grand artiste que fut Marcel Gotène et je m'attache désormais, avec ma mère et ma sœur, à faire en sorte qu'il soit enfin reconnu sur la scène mondiale comme l'un des plus grands peintres modernes du continent africain. Marcel Gotène a disparu prématurément il y a quelques années, mais son œuvre est plus présente que jamais comme en témoigne l'intérêt croissant que lui portent les experts. Perçu aujourd'hui comme le Pablo Picasso ou le Raoul Dufy de l'Afrique, il mérite que l'on se penche mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent sur son œuvre, mais aussi sur son histoire personnelle. Et c'est pourquoi ma famille a décidé, avec l'aide de hautes personnalités congolaises, de créer une Fondation qui portera son nom pour l'éternité et qui présentera ses tableaux dans des lieux d'exposition sur les cinq continents.

L.D.B. Quels sont les objectifs et les missions que la Fondation, dont vous êtes la coordonnatrice, s'assigne aujourd'hui et s'assignera dans le futur ?

Y.B. Le premier objectif que nous nous fixons est de rassembler, afin de les présenter au grand public, les nombreux tableaux que nous dé-

tenons et que détiennent des amis proches de notre famille. Il nous conduira à organiser des expositions en Afrique bien sûr, mais également dans plusieurs grandes villes hors du continent qui nous ont fait d'ores et déjà savoir qu'elles sont prêtes à accueillir les œuvres de Marcel Gotène. La deuxième mission assignée à la Fondation est de réunir à Brazzaville, là donc où celui-ci a vécu la plus grande partie de sa vie, les documents, les archives, les photos, les objets qui retraceront son parcours d'artiste. Autant de pièces qui montreront aussi à quel point cet artiste moderne était imprégné des usages et des traditions de la société qui l'avait vu naître, puis se former.

L.D.B. Pouvez-vous préciser quelles seront les principales activités de la Fondation Marcel-Gotène ?

Y.G. Ces activités tourneront essentiellement, comme je viens de le dire, autour de la création d'un espace Marcel-Gotène situé en plein cœur de notre capitale. S'il est trop tôt pour dire où sera installée précisément la Galerie-Musée qui portera son nom, il ne l'est pas pour dire que nous réfléchissons d'ores et déjà sérieusement sur cette question et que nous étudions différentes hypothèses. Le but que nous poursuivons est de faire en sorte que la Galerie-Musée Marcel-Gotène devienne très rapidement l'un



Yaba Gotène (Adiac)

des lieux privilégiés vers lequel afflueront demain les Congolais mais aussi les étrangers qui viennent à Brazzaville. Il s'inscrit donc dans le vaste programme national qui vise à faire de notre capitale un rendez-vous incontournable de l'art sur le continent africain. Il va de soi que la Galerie-Musée Marcel-Gotène accueillera également de façon régulière, pour les exposer, les œuvres que lui confieront des artistes congolais désireux de se faire mieux connaître du grand public.

L.D.B. Avez-vous pu retrouver ou repérer toutes les œuvres de Marcel Gotène ?

Y.G. Toutes, non bien sûr. Mais beau-

coup, pour ne pas dire la plupart, oui. Plus de deux cents toiles du grand peintre congolais sont, en effet, conservées par un très petit nombre d'admirateurs de Marcel Gotène qui sont cinq au total en comptant notre propre famille. Et ces personnalités appuient sans réserve la création du Musée-Galerie à Brazzaville. Quant aux archives qui relatent la vie de l'artiste, elles sont pour la plupart conservées par nous-mêmes. Nous nous employons actuellement à les classer, à les décrypter, à les conserver, à les replacer également dans leur contexte afin d'apporter demain ce trésor historique à la Galerie-Musée Marcel-Gotène. Ainsi ce lieu sera-t-il aussi un

véritable centre de recherche sur l'art contemporain africain.

L.D.B. A quelle date se tiendra la première exposition des œuvres de Marcel Gotène ?

Y.B. La date précise je ne peux pas vous la donner encore, mais cette première exposition ouvrira très probablement ses portes au tout début de l'année 2018. Et je peux vous préciser qu'elle se tiendra dans le lieu mythique qu'est aujourd'hui l'École de peinture de Poto-Poto. C'est-à-dire là même où Marcel Gotène apprit l'art de peindre grâce à Pierre Lods qui avait créé cette institution dans les années cinquante du siècle précédent. Des travaux de rénovation de l'École, financés par des mécènes privés, vont être entrepris afin de permettre d'accueillir dignement les dizaines de toiles de Marcel Gotène qui seront prêtées par nous-mêmes et par des personnalités amies de ma famille. Ils seront achevés avant la fin de cette année.

L.D.B. Un dernier mot pour conclure cette interview ?

Y.B. Oui, simplement pour dire, en ma qualité de coordonnatrice de la Fondation Marcel-Gotène, que notre famille remercie chaleureusement tous ceux et toutes celles qui ont permis que cette belle et noble institution voit le jour. L'Histoire, la grande Histoire dont nous nous apprêtons à écrire ensemble une nouvelle page, leur rendra un hommage mérité.

Propos recueillis par Jean-Paul Pigasse

RÉFLEXION

La guerre oubliée ?

Rien, finalement, ne rend mieux compte du décalage existant entre l'image que projettent de l'Afrique, les grands médias occidentaux et les réalités vécues par les peuples sur ce continent que la façon dont les premiers rendent compte des grands événements qui affectent la vie des seconds. Nous en avons eu la preuve accablante la semaine dernière lorsque le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, est venu à Bangui afin de mesurer sur le terrain le risque de génocide qui plane sur la Centrafrique.

Les observateurs des pays riches de l'hémisphère nord, qui parlaient jusqu'alors de « guerre oubliée », de « conflit de basse intensité », de « violences larvées » ont, semble-t-il, découvert que ce qui se joue dans cette partie du continent n'est pas autre chose que la réédition du drame vécu par les Rwandais il y a un peu plus de vingt ans. Ceci alors même que s'ils consultaient chaque jour les jour-

naux comme le nôtre, dans leur version imprimée ou dans leur version électronique, ils prendraient la juste mesure des crimes contre l'humanité qui sont commis depuis des années dans différentes parties du Bassin du Congo et du risque de conflagration générale qui en résulte.

La vérité, dramatique il faut le dire, est que vue depuis Paris, Bruxelles, Londres, New-York, Washington, Tokyo, cette partie de l'hémisphère sud n'existe pas. Ou, plus exactement, ne mérite pas d'être regardée avec attention puisqu'elle « n'est pas encore entrée dans l'Histoire » comme l'avait déclaré de façon incompréhensible Nicolas Sarkozy alors qu'il occupait temporairement le Palais de l'Élysée. Un jugement à l'emporte-pièce d'autant plus irréaliste qu'à échéance de cinquante ans, plus du quart de l'humanité vivra en Afrique.

Depuis des années, les dirigeants du Bassin du Congo, Denis Sassou N'Guesso en tête, tirent la sonnette

d'alarme au sein des plus hautes instances de la gouvernance mondiale. Ils l'ont fait hier pour le Rwanda, pour les deux Kivu, pour le Kasai tout comme ils le font aujourd'hui pour la Centrafrique, pour le Burundi et l'Ouganda que menacent les milices venues de la Corne de l'Afrique. Mais, hélas!, ils ne sont entendus ni par les dirigeants des pays riches qui auraient pourtant les moyens de les aider, ni par les grands médias qui ne s'intéressent au continent noir que lorsque la violence ethnique ou religieuse s'y déchaîne.

Le fait que le numéro un de l'Organisation des Nations unies soit venu à Bangui pendant quelques heures, afin de mesurer l'ampleur d'une crise qui pourrait faire à brève échéance des millions de victimes, apporte indiscutablement la preuve que les yeux s'ouvrent enfin dans la « Maison de verre » sur la réalité d'une guerre que l'Occident s'emploie depuis des mois, des années, des décennies à sous-estimer, voire même à ignorer.

Mais, elle ne résoudra rien si, au sommet de la gouvernance mondiale, les bonnes décisions ne sont pas prises pour stopper la marche vers l'abîme. En commençant par le commencement qui est d'apporter aux pays de la sous-région en mesure d'intervenir efficacement sur le terrain, l'aide multiforme qu'ils réclament en vain depuis des années.

Nous l'avons écrit ici même à maintes reprises : ce sont les Africains eux-mêmes et eux seuls qui sont capables de gérer et de prévenir les crises menaçant l'existence de leurs peuples ; le Congo en a apporté lui-même la preuve, il y a vingt ans, lorsqu'il a mis fin aux guerres civiles qui le dévastaient. Mieux vaudrait, dans le moment présent, tirer les leçons d'un processus qui a permis au pays de se reconstruire que de rééditer les erreurs commises, notamment en République Démocratique du Congo avec les conséquences désastreuses que l'on connaît.

Jean-Paul Pigasse